

Chanac, le 20 décembre 2023

**Baptiste LAPEYRE**

1 Chemin du Pont Neuf

48230 CHANAC

à l'attention du **Commissaire enquêteur**

Enquête publique « projet d'aménagement de la RD 998 entre Bédouès-Cocurès et le pont de la Vernède ».

Monsieur,

Je sollicite votre attention concernant le projet suscité et pour vous faire part de mon **avis défavorable** le concernant.

Je me permets d'apporter ma contribution à l'enquête publique bien que n'étant plus domicilié à Bédouès-Cocurès pour raisons professionnelles et familiales. Néanmoins, cette commune est celle de mon enfance et de ma famille depuis plusieurs générations. C'est d'ailleurs pour cet attachement sans faille et toujours présent que je me suis présenté et ai été élu conseiller municipal en 2014. Malheureusement, j'ai renoncé à mon mandat lorsqu'il fut justement question dudit projet. Il m'était impossible de devoir assumer, en tant que conseiller municipal et en tant que citoyen, les dégâts irréversibles tant d'un point de vue économique qu'environnemental que ce projet disproportionné produira s'il doit être réalisé. La décision de démissionner a été difficile à prendre mais je la devais aux 65,35% des habitants de la commune qui m'avait confié la responsabilité de les représenter.

En effet, à l'heure où nous traversons une crise économique majeure, il me paraît complètement insensé de valider un projet dont le coût total est d'environ 3,6 millions d'euros pour seulement 2,39 kilomètres. N'y-a-t-il pas d'autres projets plus urgents, plus en adéquation avec notre époque ?

L'un des arguments avancé en faveur du projet est le caractère dangereux de cette route. Mais il est indispensable d'évaluer objectivement le danger que représente cette route en apportant des données précises : combien d'accidents ont eu lieu ? Sur combien d'années ? Quelle gravité ? A ma connaissance, aucune étude n'a été présentée à la population. Selon moi, parler d'une route accidentogène sans s'appuyer sur des études sérieuses ne peut pas être un argument recevable. De plus, la succession de virages telle qu'elle existe encore contraint, de fait, l'utilisateur de la route à la prudence et au ralentissement. Cela ne sera plus le cas si ces virages n'existent plus, entraînant un risque d'autant plus grand d'entrer dans le village de Cocurès à une vitesse plus élevée. Il n'est plus à prouver que l'augmentation de la vitesse entraîne une augmentation d'un risque d'accident grave, et pour le coup cela a été démontré par de très nombreuses études. Ce projet, qui vise la sécurisation des usagers, semble contreproductif en ce qu'il ne prend en compte que la sécurité des automobilistes mais pas des piétons qui pourtant sont également présents à l'entrée du village et sur le tronçon concerné qui est un lieu de promenade fréquenté par les habitants du village.

Je fais également partie d'une génération qui comprend qu'elle va devoir assumer les choix démesurés des générations précédentes. Nous commençons déjà à percevoir les conséquences de

l'activité humaine sur le changement climatique et les catastrophes qu'il entraîne. En ce sens également, ce projet semble tout à fait en inadéquation avec notre époque. Peut-on se permettre d'engager de tels travaux : destruction de la montagne, déversement de 58 000m<sup>2</sup> de gravats, anéantissement de la faune et de la flore vivant sur place, impact paysager majeur, ... pour un tronçon de route dont le trafic routier est dérisoire. Cela n'a pas de sens, c'est un projet archaïque et anachronique. Il semble être pensé par des décideurs du passé qui ne voient que les intérêts à courts termes mais quid des générations à venir ?

Car c'est pour les générations à venir que nous devons prendre des décisions aujourd'hui et ce dès l'échelle municipale et départementale. Ce sont elles qui subiront les conséquences de nos choix. J'ai fait le choix de vivre, de travailler et de fonder ma famille en Lozère pour la qualité de vie que l'on y trouve. J'ai choisi de vivre en Lozère parce que la nature y est préservée, parce que je souhaite que mon enfant puisse vivre et découvrir les merveilleux paysages de ce département que j'aime. A commencer par le village de sa famille et les paysages qui l'entourent, ceux dans lesquels j'ai eu la chance de me promener avec mes parents et mes grands-parents et que je souhaite plus que tout lui faire découvrir. Ce souhait est désormais en danger et cela m'attriste profondément. La démographie de la Lozère baisse, la natalité en France également. Les rares familles qui font le choix de s'installer et résider dans ce département le font pour une raison claire : la qualité de vie, en renonçant aux commodités de la ville. Mais si cette qualité de vie, cette proximité avec la nature, ce sentiment de sécurité disparaissent, que restera-t-il comme atouts pour que de jeunes parents fassent le même choix que moi ? Les projets comme celui qui nous concerne mettent très sérieusement à mal l'attractivité de notre territoire qui a pourtant besoin d'attirer plus si l'on ne veut pas d'un département vieillissant.

Si ce tronçon de route nécessite des aménagements et je peux comprendre que ce soit le cas, il faudrait alors l'envisager, le penser et le réaliser en tenant compte du contexte. Il est nécessaire d'évaluer de manière précise et objective les risques et les bénéfices d'un tel projet. En l'état, ce n'est pas recevable. Trop d'éléments ne sont pas évalués : l'impact écologique, le coût disproportionné, la destruction paysagère (à deux pas d'un site classé par l'Unesco), l'impact psychologique sur les habitants dont le territoire sera à tout jamais sacrifié. Il est très certainement possible d'améliorer la sécurité des usagers de cette route tous autant qu'ils sont c'est-à-dire automobilistes certes mais aussi cyclistes, motards, piétons, ... en mettant en œuvre un projet moins coûteux et moins destructeur.

Le choix de la préservation ou de la destruction de la qualité de vie du village de mon enfance est désormais en jeu. J'espère vivement que les choix effectués seront à la hauteur des enjeux de notre époque et favoriseront tout ce pourquoi nous faisons le choix de vivre et de demeurer en Lozère : la nature dans sa richesse et sa diversité et dont nous faisons partie.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon courrier.

Cordialement,

Baptiste LAPEYRE